

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 28 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA GERARD, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE et Jean Luc PIANZI **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Roland DAMOTTE, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Frédéric ROUSSE, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, Dominique TRELA et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Sandrine LARCHER, Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER, Dominique TRELA à Jean Luc PIANZI et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 janvier	Le 18 janvier	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	39

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Catherine CREPIN est désignée.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2021-01-10 Restauration de l'Allaine sur la traversée de Delle-Lancement des démarches administratives

Rapporteur : Jean Jacques DUPREZ

Depuis 2018, la Communauté de Communes du Sud Territoire est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, ou plus communément appelé GEMAPI. Dans ce cadre, il a été lancé le 17 Juin 2019, une étude de reprise des travaux de restauration de l'Allaine au niveau de la traversée de Delle. Ce tronçon a déjà été l'œuvre de deux projets de restauration de rivière dans le cadre du contrat rivière Allaine entre 2010 et 2015.

Ainsi, la zone entre la frontière et l'amont du pont de la 1^{ère} Armée (Pont de la Poste) et la zone des Bretilloux derrière l'Intermarché de Delle ont déjà été l'objet de travaux de restauration de rivière. Cette nouvelle étude est donc venue compléter et enrichir la réflexion initiale puisqu'elle s'est intéressée à la zone entre le Pont de la 1^{ère} armée et la zone des Bretilloux.

Il convient aujourd'hui de démarrer la phase d'autorisations administratives.

1. Rappel des objectifs du projet :

Les objectifs des travaux sont de :

- Rétablir la continuité écologique ;
- Diversifier les écoulements et les habitats au sein du lit mineur ;
- Augmenter la lame d'eau à l'étiage ;
- Augmenter la capacité hydraulique en crue ;
- Remplacer la passerelle piétonne (ville de Delle).

2. Programme d'aménagement :

Afin de répondre à ces objectifs, il a été validé lors du dernier comité de pilotage en date du 28/09/2020, les aménagements suivants :

- La suppression du seuil infranchissable ;
- L'aménagement du lit mineur avec le retrait des pavés autobloquants ;
- La création de banquettes végétalisées, d'épis et d'amas de blocs épars ;
- La reconstitution d'un matelas alluvial ;
- Le décaissage des berges en aval du pont Saint Nicolas ;
- Le remplacement de la passerelle piétonne de la promenade Aurélie Lopez par une structure similaire mais au tablier d'épaisseur réduite dans l'objectif d'augmenter sa section d'écoulement en crue (ville de Delle).

3. Concertation :

Une concertation préalable est engagée et sera poursuivie tout au long du projet, et y compris en phase de travaux :

- Des réunions de travail avec les deux maîtres d'ouvrages (la commune de Delle et la Communauté de Communes du Sud Territoire) et le maître d'œuvre IRH ;
- Un comité de pilotage a été réalisé en présence des maîtres d'ouvrage et du maître d'œuvre ainsi que de l'Agence de l'Eau, la DDT90, l'Office Français pour la Biodiversité, la DREAL, ...
- Des rencontres sur le terrain avec les administrés ont déjà eu lieu et continueront tout au long du projet ;
- Une enquête publique aura lieu au titre de la DIG (Déclaration d'Intérêt Général).

4. Calendrier des prochaines étapes de l'opération :

- Fin janvier 2021 : dépôt du Dossier Loi Sur l'Eau (DLE) et de la DIG pour instruction
- De février à mai 2021 : instruction du DLE par l'administration et enquête publique
- Février 2021 : rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises
- Février 2021 : Bornage des parcelles concernées par le décaissement
- Fin février / début mars 2021 : Entretien des parcelles concernées par le décaissement
- Mai 2021 : conseil communautaire avec délibération pour choix d'une entreprise

- Travaux à partir de juillet 2021 (travaux pendant les vacances scolaires, notamment pour la partie entre les deux ponts, proche de l'école Louis Pergaud).

5. Estimations financières du projet :

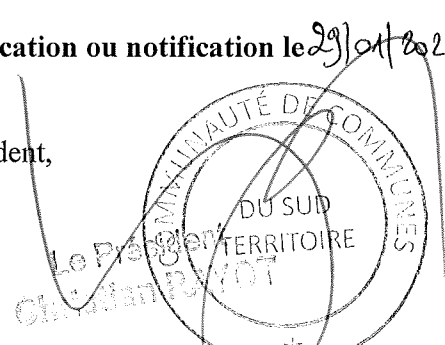
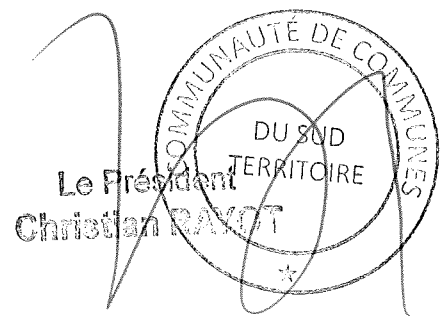
Coût réel	
Etude maîtrise d'œuvre	53 711.40 €
Etudes complémentaires	12 936.00 €

Estimation des coûts	
Travaux préalables	22 000 €
Travaux	616 287.00 €

COUT TOTAL ESTIME	704 934.40 €
--------------------------	---------------------

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'autoriser le Président à lancer l'enquête publique ainsi que tous actes administratifs relatifs à cette opération

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le 29/01/2021</p> <p>Le Président,</p> <p style="text-align: center;">  Le Président Christian RAYOT </p>	<p>Le Président,</p> <p style="text-align: center;">  Le Président Christian RAYOT </p>
--	--